



Communiqué de presse Ostende, le 26 octobre 2015

LE ROYAL OSTEND GOLF CLUB RÉCOMPENSÉ PAR LE PRESTIGIEUX « PRIX BAILLET LATOUR POUR L'ENVIRONNEMENT 2015 »

Dans le cadre idyllique du Royal Ostend Golf Club, Carl Decaluwe, Gouverneur de la Flandre Occidentale et le Baron Jan Huyghebaert, Président du Fonds Baillet Latour ont remis aujourd'hui le Prix Baillet Latour pour l'Environnement 2015 à Claude Barbier, Président du club et Baudouin Van de Maele, Administrateur du club, pour l'évolution durable de leur terrain de golf vers un véritable links d'inspiration anglo-écossaise.

Ce projet a été sélectionné parmi 5 nominés par la Fondation belge pour la Conservation des Habitats (SBNL). Le gagnant a été choisi par un jury de cinq propriétaires terriens et experts, sous la houlette de Jurgen Tack, directeur de l'Institut pour l'Étude de la Nature et des Forêts.

Le jury a été particulièrement séduit par l'intégration totale de l'environnement des dunes si particulier de la Flandre occidentale dans le travail mené par le club de golf pour réduire considérablement sa consommation d'eau et de pesticides. Pendant son discours, le président du jury a déclaré : « *La direction et les membres du Golf Club peuvent être fiers de leur réalisation, à savoir améliorer l'expérience sportive et créer un environnement de dunes si particulier sur le littoral flamand. Ils ont pris un risque considérable, mais ont relevé le défi haut la main* ».

Le baron Edgar Kesteloot, Président de la Fondation belge pour la Conservation des Habitats, rappelle que ce prestigieux Prix de 25.000 euros permet de soutenir financièrement des projets d'aménagement et/ou de gestion écologique de propriétés privées qui ont su s'adapter aux grands défis environnementaux du 21^{ème} siècle. Une façon pour la Fondation de motiver les propriétaires de terres à vocations agricoles dans leur engagement éco-environnemental.

Le Royal Ostend Golf Club existe déjà depuis plus de 100 ans et a été fondé par le Roi Léopold II. Il fait partie de la Donation Royale. Notre actuel Roi Philippe est le Président d'honneur du club.

En 2003, le club fait établir un Plan pour la Gestion de l'Environnement. Il prévoit un plan en dix points et sur une durée de dix ans. Le club veut restaurer un véritable terrain links avec l'amélioration des valeurs écologiques, et l'excellence dans la gestion de l'environnement.

Parmi les dix points du projet mis en œuvre par le club, on peut citer une réduction progressive des pompages vers un débit de 30.000 m³/an, avec regarnissage par des herbes plus tolérantes à la sécheresse, une diminution radicale de pesticides et d'engrais chimiques et un arrachage des espèces non-indigènes sur le terrain. De plus, la nappe phréatique fait actuellement l'objet d'un suivi intensif et la tonte du terrain a été adaptée pour favoriser l'installation de plantes et d'oiseaux rares.

Dans un souci d'améliorer l'environnement, le club répertorie la faune et la flore et travaille en étroite collaboration avec plusieurs organismes, tels que l'Agence flamande pour la nature et les forêts (ANB) et la *Vlaamse Milieumaatschappij*. Celles-ci siègent actuellement au sein d'une commission d'accompagnement qui conseille le club sur la meilleure gestion environnementale de son domaine. Vu la valeur écologique de celui-ci, le club collabore avec l'ANB et a déjà amélioré un premier trou.



Au niveau du trou 17, des plantes rares comme la laïche glauque et l'hydrocotyle ont fait leur réapparition dans la nouvelle cuvette humide. Ces partenaires retravailleront bientôt ensemble à la restauration d'une grande dépression humide et à la création d'une nouvelle dune et un plan d'eau au niveau du trou 4.

Les membres du club ont également été impliqués dans le projet ; ils ont pu suivre des sessions d'éducation à la nature et connaissent désormais la valeur écologique particulière du domaine.

Le club utilisera le prix de 25 000 euros pour accélérer ses futurs projets. Le certificat sera affiché dans le club pour rappeler aux membres cette performance, ainsi que le paysage des dunes exceptionnel où ils se trouvent.

Éloges et encouragements pour deux projets durables

Le Conseil d'administration de la *Fondation pour la Conservation des Habitats* a également décerné deux diplômes d'honneurs Baillet Latour à Stijn Lauwers et à Alan Philips pour leur gestion environnementale durable. Ils ont tous les deux reçus une prime d'encouragement d'une valeur de 2500 euros.

- Stijn Lauwers a reçu un diplôme d'honneur des mains du Baron Karel Pinxten pour son projet écologique « *Levend Water De Holen* » près de Neerpelt, une zone séculaire riche en eau. Stijn Lauwers y associe la culture commerciale de peupliers dans le respect de la nature. Au cours du projet, les nombreux kilomètres de l'ancien système d'irrigation ont été restaurés, tout comme les plans d'eau historiques. Ce faisant, cette région particulièrement riche en eau a acquis sa valeur écologique élevée.
- Alain Philips a reçu son diplôme d'honneur pour son projet « *Scherpenberg – de Hutten* », où il a réhabilité le paysage varié campinois avec un engagement personnel hors du commun. Depuis 1995, il rétablit différents biotopes, des dunes continentales très sèches aux prés humides. Monsieur Philips est ainsi parvenu à restaurer une partie exceptionnelle de la Belgique, pratiquement sans subvention et grâce à un travail acharné.

Reconnaissance officielle du mérite pour fonctionnaire

Le Fonds Baillet Latour et la Fondation flamande pour la Conservation des Habitats reconnaissent également le travail extraordinaire fourni par de nombreux fonctionnaires flamands qui s'engagent pour la nature flamande. Cette année, le prix a été décerné à Désiré Patelinckx de l'Institut pour l'Étude de la Nature et des Forêts (INBO), où il est chef de groupe de recherche. Il a consacré sa carrière au développement et à l'optimisation systématique de la Carte d'évaluation biologique en Flandre. Cette carte est actuellement l'un des principaux outils stratégiques de la politique environnementale flamande.

En 2017, la *Fondation flamande pour la Conservation des Habitats* remettra à nouveau le prix Baillet Latour pour l'environnement afin de récompenser un autre projet environnemental durable en Flandre ou à Bruxelles. Vous trouverez de plus amples informations sur : www.sbnl-vlaanderen.be



Le Prix Baillet Latour pour l'Environnement : le prix le plus important pour l'environnement en Belgique

Le Prix Baillet Latour pour l'Environnement 2015 est organisé par la *Fondation pour la Conservation des Habitats - Flandre*, avec comme nouveau président Karel Pinxten. Un jury d'experts environnementaux indépendants, des propriétaires fonciers et de journalistes, évaluent chaque année plusieurs candidats en fonction de critères déterminés.

Le Prix Baillet Latour pour l'environnement a été créé il y a 19 ans. Ce prix, d'une valeur de 25.000 euros, est la reconnaissance la plus importante dans notre pays en matière de gestion durable de l'environnement. Il récompense chaque année un propriétaire ou un gestionnaire privé qui s'occupe de l'aménagement ou de la gestion écologique d'un domaine situé en Belgique. Ce prix national annuel est délivré en alternance par la *Stichting Behoud Natuur en Leefmilieu Vlaanderen* et la *Fondation Wallonne pour la Conservation des Habitats*.

Informations pour la presse :

Pour des questions ou pour prendre contact avec le lauréat :

Fondation pour la Conservation des Habitats - Robert de Graeff - Secrétaire

Tél. : +32 (0)2 400 77 05

GSM : +32 (0) 483 45 30 14

E-mail : robert.degraeff@elo.org

Fonds Baillet Latour - Alain De Waele, Secrétaire général

Tél. : +32 (0)16 27 61 59

GSM : + 32 (0)473 80 84 73

E-mail: alain.dewaele@iblf.be

www.fondsbailletlatour.com

Interel – An Vandenberghe

Tél. : +32 (0)2 761 66 65

GSM : +32 (0)477 41 98 51

E-mail : an.vandenberghe@interelgroup.com

Lien vers les photos : [FBL](#)